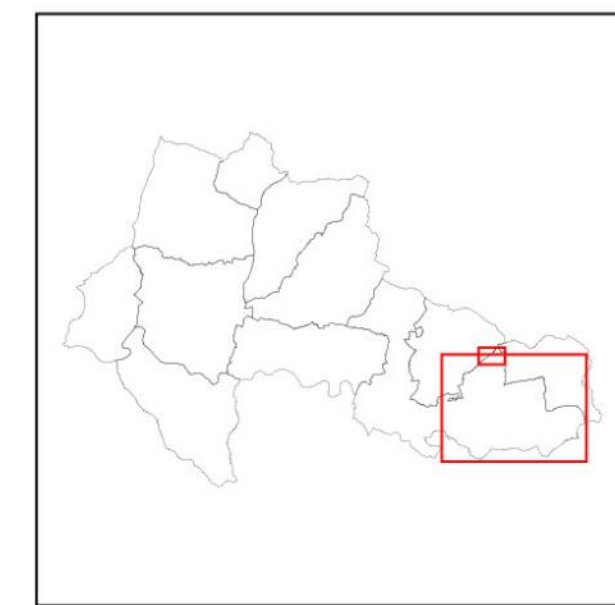


Communauté de Communes
DU PAYS GRENAOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.5 Zonage

Cazères-
sur-l'Adour
(plan b)



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014 Arrêté le : 29/04/2019 Approuvé le : 2/03/2020

Modifié le : 18/12/2023

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 18 mars 1962
33 130 Bègles

Agence
MÉTAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

PLAN N°
5 b

ECHELLE
1/5 000

Légende

- UA
- UE
- 1AU (1AUa; 1AUb; 1AUc)
- 2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)
- UB; UBa
- UX
- Ng
- Np
- N
- Ngaz
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-35
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme
- Recul minimum d'implantation du bâti
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aldéa Fort)
- Canalisation de gaz
- Seul des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1a	Commune	Création d'un accès	1500m²
2a	Commune	Securisation du carrefour	3000m²
3a	Commune	Création d'un accès vers la zone à urbaniser	4000m²
4a	Commune	Aménagement d'espace public et création de cheminement piéton	10000m²
5a	Commune	Création d'une voie depuis la rue de la République	7000m²
6a	Commune	Création d'un cheminement piéton	1100m²